

2024

Rapport annuel

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles



Les personnes en situation de cécité, de malvoyance ou de surdicécité sont confrontées au quotidien à de nombreux obstacles. En tant qu'organisation faîtière suisse du domaine du handicap visuel et de la surdicécité, nous sommes à pied d'œuvre depuis plus de 120 ans pour leur libérer la voie.

Table des matières

- 4 Editorial du président et du directeur général
- 7 À propos de nous

Nos prestations

- 10 Prestations et temps forts en 2024
- 15 Perspectives
 - Jalons de l'inclusion
 - Un réseau diversifié pour une participation accrue
- 19 Statistiques des prestations
- 23 Remerciements aux fondations

Nos finances

- 25 Bilan et compte d'exploitation
- 31 Rapport de l'organe de révision

Notre organisation

- 33 Comité
- 36 Direction
- 38 Organisations membres

Note

Le rapport annuel et les comptes détaillés peuvent être téléchargés sur notre site www.ucba.ch. Le site donne aussi des informations détaillées sur l'UCBA et ses prestations. Scannez les QR-codes dans ce rapport annuel pour en savoir plus.



Une année cruciale

D'un point de vue politique, 2024 restera une année hautement stratégique. Toutes les organisations du domaine du handicap se sont mobilisées le 5 septembre pour déposer, à Berne, l'initiative pour l'inclusion, munie de 108 000 signatures valables. Comme beaucoup d'organisations d'entraide parmi ses membres, l'UCBA a apporté une contribution essentielle au financement du projet et à la récolte des signatures de l'initiative. Il appartient désormais aux autorités de prendre au sérieux ce signal en permettant aux personnes concernées d'acquérir une autonomie accrue et de participer davantage à la société. Dans un monde toujours plus instable, nous devons veiller à ce que la politique et la société ne perdent jamais de vue le bien de toutes et tous. L'UCBA et ses organisations membres continueront résolument à s'engager en faveur des personnes en situation de handicap, plus particulièrement de déficience visuelle, de cécité et de surdité. Compte tenu des changements omniprésents, l'UCBA a décidé en 2021 d'élaborer une stratégie nouvelle. En effet, nous sommes convaincus que le moment opportun est venu d'aiguiller notre organisation sur la voie de l'avenir. L'année 2024 a aussi été une année de tous les défis. Lors de l'assemblée des délégué-e-s de l'UCBA, son comité a décidé de retirer la nouvelle stratégie présentée, car les amendements proposés par l'assemblée auraient trop complexifié la mission et le travail de la faîtière. D'intenses pourparlers avec les organisations d'entraide nous ont permis d'adapter des formulations et de dissiper des doutes. Aussi envisageons-nous avec confiance la prochaine assemblée des délégué-e-s lors de laquelle sera présentée la stratégie modifiée en vue de son adoption finale.



J'aimerais adresser mes plus vifs remerciements au comité, à la direction et à toute l'équipe de l'UCBA pour leur formidable engagement en faveur de nos organisations membres, du personnel spécialisé et des personnes concernées.

A stylized, handwritten signature in black ink, which appears to read 'Dietziker'.

Thomas Dietziker
Président de l'UCBA

Une année stimulante riche en échanges

L'année 2024 a été marquée par un événement-clé : les cent ans du service spécialisé en surdicécité. A cette occasion, nous avons organisé deux concerts inclusifs à Lausanne et à Saint-Gall. Les personnes en situation de surdicécité ont pu toucher les instruments sur scène et en percevoir ainsi les vibrations. Un moment émouvant pour toutes les personnes présentes ! Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu accueillir la Conseillère fédérale Mme Elisabeth Baume-Schneider à Lausanne, ainsi que des Conseillères et Conseillers d'État, des Conseillères et des Conseillers municipaux vaudois et saint-gallois. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont engagées sans compter pour réaliser cet événement exceptionnel : les collaboratrices et collaborateurs de l'UCBA, les orchestres de Lausanne et de Saint Gall, ainsi que nos donatrices et donateurs qui nous ont soutenus par leurs dons comme par leur aide durant la manifestation.

Autre événement phare 2024 : l'exposition de photos inclusive « World Unseen » réalisée à Zurich avec notre concours par Canon Suisse. De plus, le 27 juin 2024, grâce à nos actions de sensibilisation auprès des professionnel-le-s des domaines social et de la santé, la journée de la surdicécité a retenu l'attention du personnel spécialisé.

Bien entendu, le personnel de l'UCBA a aussi poursuivi ses activités coutumières. Nous saluons notamment l'augmentation de la participation des professionnel-le-s aux cours et formations continues de l'UCBA. Nous avons également poursuivi nos activités de recherche en éditant par exemple la publication spécialisée sur l'étude « PROVIAGE » et en avançant dans la réalisation du projet « Programme élargi déficience visuelle ». Le présent rapport annuel vous permettra d'en apprendre davantage sur ces deux projets et bien d'autres encore. Je vous souhaite une lecture captivante.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Uberti', with a stylized flourish at the end.

Pierre-Alain Uberti
Directeur de l'UCBA

391 menplatz via Bachst 16:03
391 16:03
391 Langsamstg 19'
391 Kronen 38'



Objectifs et finalité

L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles est l'organisation faîtière suisse du handicap visuel et de la surdicécité. Elle regroupe aujourd'hui 62 organisations membres. En Suisse vivent actuellement plus de 320 000 personnes en situation de cécité ou de handicap visuel, auxquelles s'ajoutent environ 57 000 personnes en situation de surdicécité. Depuis 1903, nous œuvrons pour permettre à ces personnes de participer aussi pleinement que possible à la vie sociale et citoyenne. Nous nous employons à ce que les personnes concernées puissent mener une vie aussi indépendante et autonome que possible.

377 000

personnes en situation de malvoyance, de cécité, et de surdicécité vivent en Suisse.

Avec nos projets, nous poursuivons les objectifs suivants :



Autonomie

Nous soutenons l'indépendance et l'auto-détermination des personnes en situation de handicap visuel et de surdicécité.



Egalité

Nous plaçons les personnes concernées sur un pied d'égalité et nous engageons à ce que la société les traite avec respect.

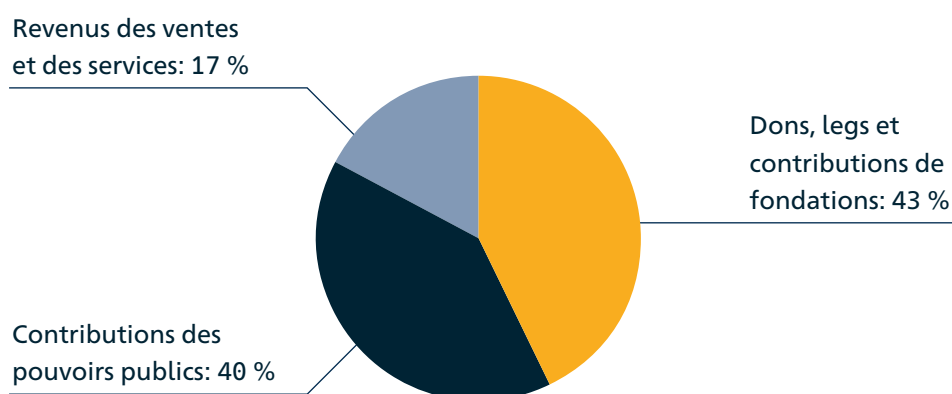


Absence de barrières

Nous cherchons en permanence des moyens pour compenser les désavantages liés au handicap.

Tâches et prestations

Nos tâches et prestations sont financées par les subventions de l'assurance invalidité (AI), les contributions de nos membres et les revenus liés à la vente de produits et de services. Près de 43 % de nos dépenses sont couvertes par le biais de dons, de legs et de contributions provenant de fondations.



L'UCBA assure les prestations suivantes :

- **Développement et vente de moyens auxiliaires** pour les personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles à des prix équitables ;
- **Conseil, accompagnement** et programme de formations et de loisirs pour les personnes atteintes de surdicécité ;
- **Formation continue de spécialistes** travaillant avec les personnes atteintes de déficience visuelle et de surdicécité, avec ou sans handicaps multiples ;
- **Développement et distribution** de tests de vue et de moyens auxiliaires optiques, **coordination** du conseil en éclairage ;
- **Recherche** sur des phénomènes liés à la cécité, la malvoyance et la surdicécité ;
- **Information et sensibilisation du grand public** sur les différentes formes de handicap visuel et de surdicécité, ainsi que sur leurs conséquences ;
- **Coordination** de la collaboration et de la défense des intérêts dans le domaine du handicap visuel ;
- **Bibliothèque spécialisée** sur la cécité, la malvoyance et la surdicécité.

Structure de l'UCBA

L'UCBA est gérée conjointement par un comité et une direction. Avec son siège principal à St-Gall, son site à Lausanne, ses sept services spécialisés en surdicécité, son service spécialisé des moyens auxiliaires et son service spécialisé en basse vision à Lenzbourg, elle est active dans toute la Suisse. Sa structure organisationnelle est présentée dans [l'organigramme](#). L'Assemblée des délégué-e-s, qui se tient chaque année, est l'organe suprême de l'UCBA. Nos organisations membres y mandatent des délégué-e-s qui jouissent du droit de vote lorsqu'ils représentent un membre ordinaire, ou qui peuvent soumettre des propositions et participer valablement aux délibérations de l'Assemblée des délégué-e-s en tant que membres associés. Par le biais des commissions, nous coordonnons et favorisons la collaboration entre nos membres pour assurer la qualité égale des prestations, développer des projets communs et défendre nos intérêts au sein de la société.



Notre organigramme

Prestations et temps forts en 2024

Priorité à l'accessibilité, à la culture et aux droits politiques

L'UCBA défend activement les intérêts des personnes en situation de déficience visuelle et de surdité. En 2024, nous avons pris position sur sept projets de lois – dont cinq ont été repris par les partis. Trois prises de position ont porté sur l'accessibilité numérique sans barrières. Lors de la procédure de consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision, nous avons également bénéficié d'un soutien politique. En raison de menaces de restrictions pour les personnes en situation de déficience visuelle, nous avons soutenu le rejet de l'initiative, nous opposant ainsi à la réduction de la redevance par ménage et à l'exemption de cette dernière pour les entreprises. Par contre, nous avons plaidé pour une garantie légale des prestations existantes. De plus, les partis ont soutenu notre position relative à la loi fédérale sur les droits politiques. Outre la possibilité de remplir son bulletin de vote de manière autonome, nous avons exigé l'ancrage dans la loi d'un certificat de capacité civique sans barrières. www.ucba.ch/defense-des-interets

Modifications de la Circulaire sur l'impotence

Dans la Circulaire sur l'impotence (CSI), des valeurs limites de la vision et de l'audition déterminent le degré de l'allocation pour impotence. Or, depuis 2018, les définitions relatives au degré de déficience auditive dans le cas particulier d'impotence grave (surdité et cécité) ne sont pas applicables dans la pratique, ce qui a amené les offices AI à rendre des décisions arbitraires. En 2024, l'UCBA a convaincu l'Office fédéral des assurances sociales de réexaminer ces définitions. La Commission d'audiologie et d'expertises mandatée pour ce faire a confirmé qu'elles étaient incorrectes. Elle a recommandé une mesure à l'audiogramme tonal sans appareils auditifs ni processeur vocal pour la meilleure des deux oreilles (avec écouteurs ou en champ libre). Depuis le 1er janvier 2025, les chiffres marginaux 3005 et 3006 de la CSI ont été modifiés en conséquence. L'application pratique de ces mesures permettra une meilleure traçabilité des décisions rendues – un demi-succès qui aurait pu être total avec l'admission de mesures effectuées au moyen d'un audiogramme reflétant mieux l'expérience auditive.

7

prises de position sur des projets de lois ont été émises par l'UCBA pour défendre les intérêts des personnes en situation de malvoyance, de surdité et de cécité.



3005 et 3006

correspondent aux chiffres marginaux de la Circulaire sur l'impotence adaptés le 1er janvier 2025. Désormais, une mesure à l'audiogramme tonal sans aide auditive est recommandée.

Journée de la surdicécité : agir ensemble pour une meilleure compréhension

Le 27 juin 2024, Journée mondiale de la surdicécité, l'UCBA, la Tanne, la Taubblinden-Hilfe et Action FRSA Fondation Romande SourdAveugles, se sont unies pour sensibiliser les professionnel-le-s des domaines social et de la santé aux besoins spécifiques des personnes en situation de double handicap sensoriel. Les semaines d'action « À table – en situation de surdicécité », qui se sont déroulées dans des restaurants, cafétérias ou cantines d'institutions, de centres de formation suisses du domaine médico-social et d'écoles, ont favorisé la prise de conscience de ces besoins. Les professionnel-le-s ont pu expérimenter par eux-mêmes ce que signifie de manger avec une atteinte cumulée de la vue et de l'ouïe. Les personnes employées et apprenantes ont été munies de lunettes en carton simulant un handicap visuel sévère et de protections auditives limitant fortement leur audition. Au total, 12 175 pochettes ovales ou sets de tables ont été utilisés. Le matériel de sensibilisation présenté contribue notablement à améliorer l'accompagnement et les soins des personnes concernées.

De nombreuses personnes formées au travail avec les personnes concernées

L'UCBA propose des cours et formations spécialisés destinés aux professionnel-le-s travaillant avec des personnes en situation de malvoyance, de cécité ou de surdicécité. En 2024, ils étaient 485 à participer à nos cours – ce qui représente au total 867 journées de participation, soit une augmentation de 202 % par rapport aux deux années précédentes. De plus, 19 personnes ont participé aux modules de base et se spécialiseront en 2025 pour devenir experte ou expert en réadaptation de personnes malvoyantes et aveugles. L'UCBA forme aussi des personnes qui n'ont pas encore travaillé avec des personnes concernées : en septembre 2024, huit personnes ont débuté leur formation d'assistance en communication. Une fois la formation achevée, elles soutiendront les personnes en situation de surdicécité dans les domaines de l'accès à l'information, de la communication interpersonnelle et de la participation à la société. Beaucoup d'assistantes et d'assistants en communication actifs ayant atteint l'âge de la retraite en Suisse romande, la nouvelle volée assurera l'avenir de cette prestation.

12 175

pochettes ovales et sets de table ont été utilisés lors de l'action « À table – en situation de surdicécité ».

202 %

de journées de participation supplémentaires par rapport à 2022 et 2023 ont été réalisées en 2024.

8

personnes ont commencé leur formation d'assistance en communication en Suisse romande en 2024.

Renforcement du conseil aux seniors

En Suisse, on estime à plus de 247 000 le nombre de personnes en situation de déficience visuelle de plus de 60 ans. Selon l'étude PROVIAGE réalisée en 2023, 60 % des personnes interrogées atteintes de déficience visuelle acquise se sentent en partie ou très limitées au quotidien. Cette affirmation indique que le soutien d'un service de consultation spécialisé leur serait nécessaire. Toutefois, un quart des ophtalmologues interrogés ont admis ne connaître que peu d'offres en la matière, voire aucune. Aussi, en 2024, l'UCBA a-t-elle décidé d'agir, une offre étant indispensable partout dans le pays. En juin 2024, elle a édité la publication « Bien vivre avec une déficience visuelle à un âge avancé grâce à la collaboration interprofessionnelle » qui émet des recommandations destinées au personnel spécialisé pour un accompagnement précoce des personnes concernées. La responsable de la recherche à l'UCBA a présenté les résultats de ces travaux lors de deux congrès ophtalmologiques ainsi que dans des revues spécialisées. Néanmoins, pour favoriser la progression de cette démarche, l'UCBA et ses organisations membres doivent continuer à veiller au grain. www.ucba.ch/proviage

60 %

des personnes interrogées atteintes de déficience visuelle acquise se sentent en partie ou très limitées au quotidien.



Des standards de formation homogènes dans le domaine de la vision

Pour mener une vie inclusive, les enfants et les jeunes atteints de déficience visuelle et de cécité ont besoin de connaissances et de compétences supplémentaires que les plans d'étude des trois régions linguistiques ne prévoient pas, comme des compétences élargies en matière d'accès compensatoires à l'écrit et d'activités de la vie journalière. Aussi, sur mandat de l'UCBA, la Haute école intercantonale de pédagogie curative HfH de Zurich est-elle en train d'élaborer, en collaboration avec les centres pédagogiques pour enfants et adolescents en situation de déficience visuelle ou de surdicécité de Suisse, des standards de formation pour les enfants aveugles, malvoyants et sourdaveugles. Ce programme élargi, destiné à encourager un développement individuel, entend se raccorder aux plans d'études traditionnels. En 2024, deux ateliers réunissant 15 spécialistes des trois régions linguistiques ont élaboré des standards de formation dont la première version sera soumise à d'autres spécialistes pour consultation. La publication de la version définitive est prévue pour 2026. www.ucba.ch/ecs

15

professionnel-le-s des domaines vision et surdicécité ont participé à des ateliers pour élaborer le programme élargi déficience visuelle.



Demande constante de tests de la vision de l'UCBA

Le service spécialisé en basse vision développe et fabrique des tests tels que le test Bailey-Lovie de l'UCBA, le test de sensibilité aux bas contrastes et la série des tests de vision de près. Uniques en leur genre, ces tests conviennent particulièrement à l'évaluation de la vision chez les personnes en situation de déficience visuelle. Depuis 2023, ils sont certifiés conformes à l'ordonnance sur les produits médicaux et l'exportation de certains de nos tests vers l'Europe n'a dès lors cessé d'augmenter. Nous sommes heureux de recevoir toujours plus de commandes de la France. 2024 se caractérise par une demande constante du matériel de tests visuels : nous avons vendu 440 tests visuels en 2023, contre 421 en 2024. Etant donné qu'il s'agit d'un produit de niche, les exportations pourraient jouer un rôle encore plus important à l'avenir.

421

tests visuels ont été vendus
par l'UCBA en 2024.



Jalons de l'inclusion

« Après le concert, ma femme a raconté toute enthousiaste que Modestas Pitrenas dirigeait l'orchestre quasiment en dansant. Cette fois, aveugle-malentendant, je le confirme moi aussi, après la répétition générale où j'ai pu sentir le langage corporel de ce paragon durant quelques minutes et l'atmosphère qu'il dégagait. Une envolée sublime ! »

Gerd Bingemann, spectateur au concert inclusif des cent ans du service spécialisé en surdicécité, à Saint-Gall

Pénétrer dans l'univers d'un chef d'orchestre – le summum pour Gerd Bingemann. L'UCBA a commencé l'année 2024 par des roulements de tambours. Pour marquer les cent ans de ses prestations en faveur des personnes en situation de surdicécité, elle a organisé deux concerts inclusifs avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne et l'orchestre symphonique de St-Gall. Ainsi, elle a donné l'occasion au public composé de personnes en situation de surdicécité et de personnes qui ne sont pas en situation de handicap de ressentir la musique avec son corps au moyen de ballons lui permettant d'en percevoir les vibrations. Assises parmi les artistes ou dans le public, les personnes en situation de double handicap sensoriel ont pu ressentir la musique à fleur de peau. La veille, lors de la répétition à St-Gall, elles ont pu toucher les épaules et les bras du chef d'orchestre à l'œuvre. Ainsi, comme l'évoque la citation du début, l'UCBA a rendu l'inclusion palpable. La présence de la Conseillère fédérale Mme Elisabeth Baume-Schneider à Lausanne ainsi que des Conseillères et Conseillers d'État, des Conseillères et des Conseillers municipaux vaudois et saint-gallois a conféré au thème de l'inclusion des personnes concernées dans la société une visibilité accrue. Grâce aux 43 reportages diffusés par les médias de Suisse romande et alémanique, ces concerts ont su capter l'attention du grand public.

43

reportages dans les médias de Suisse romande et alémanique ont couvert les concerts inclusifs de Lausanne et de St-Gall.

Cent ans d'engagement pour la surdicécité

Il suffit de se rendre au concert pour comprendre combien le monde est axé sur la vue et l'ouïe. Pour les quelque 57 000 personnes en situation de surdicécité vivant en Suisse, il en résulte souvent des difficultés de communication, d'orientation et de participation à la société. C'est pourquoi beaucoup s'en retirent

toujours davantage. Depuis 1924, l'UCBA soutient les efforts des personnes concernées pour mener une vie autodéterminée. Avec ses sept services spécialisés en surdicécité présents dans toute la Suisse, elle leur propose une large gamme de prestations en matière de réadaptation, de travail social, d'accompagnement, d'assistance, de formations et de loisirs.

Cette réussite a fait l'objet de sept moments festifs destinés à nos clientes et clients : 129 personnes en situation de double déficience sensorielle – soit près d'un tiers de notre clientèle – ont pris part à ces temps forts, notamment à une excursion au Stanserhorn, un brunch à Monthey et une visite des Îles de Brissago. Autant d'occasions qui ont souligné une fois encore l'importance du travail des quelque 250 bénévoles formés par l'UCBA, sollicités à raison de 20 000 heures par année. « Ils contribuent notablement à favoriser l'autodétermination des personnes concernées et leur participation à la société », explique Muriel Blommaert, directrice du service spécialisé en surdicécité.

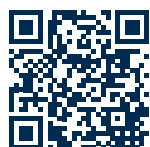
Art sans frontières

La publication du livre du jubilé « Univers sensoriels — textes et œuvres d'art de personnes en situation de surdicécité » constitue le point d'orgue de l'année du centenaire. Un livre merveilleux qui témoigne de la passion pour l'art que développent certaines personnes aveugles et sourdaveugles ! Très clairement structuré et formulé, il renferme des photos professionnelles d'œuvres d'art remarquables. Son impression et sa finition sont parfaites », explique Christian Antener, accompagnant bénévole à l'UCBA. Cet ouvrage est disponible tant en version numérique sans barrières que sous forme imprimée : www.ucba.ch/universsensoriels.

Les cent ans du service spécialisé en surdicécité n'ont pas seulement été l'occasion de fêter, mais aussi de montrer de manière éclatante comment l'inclusion vécue parvient à éliminer les barrières et à créer des possibilités nouvelles. Un engagement qui déploiera ses effets bien au-delà du jubilé !

129

personnes atteintes de surdicécité ont participé aux festivités du jubilé.



www.ucba.ch/universsensoriels



Service spécialisé
en surdité
1924 – 2024

Un réseau diversifié pour une participation accrue

« De simples mesures peuvent déjà promouvoir une société inclusive. Nous conseillons les entreprises lors du choix des moyens auxiliaires pour rendre possible l'accessibilité pour les personnes en situation de déficience visuelle. »

Stephan Mörker, directeur du service spécialisé des moyens auxiliaires de l'UCBA

L'UCBA œuvre en faveur d'une société accessible. Elle collabore avec des entreprises afin de renforcer l'inclusion au quotidien. En 2024, l'UCBA a avant tout privilégié l'accessibilité des appareils ménagers, des conditions d'achat sans barrières et la participation à la culture.

L'accessibilité au quotidien

En 2024, en collaboration avec BSH Electroménager, V-Zug et Miele, l'UCBA a analysé l'offre d'appareils ménagers. Elle a identifié 66 modèles qui, une fois munis de points tactiles, peuvent être adaptés et devenir entièrement accessibles. Les fabricants ont ensuite élaboré des catalogues de ces appareils garantissant plus de sécurité dans la réalisation de tâches ménagères.

Les achats ne se font pas non plus sans difficultés. Lors d'un échange avec IKEA Spreitenbach, l'UCBA a sensibilisé ce magasin aux besoins des personnes présentant des limitations visuelles. Nous avons élaboré des propositions d'orientation tactilo-visuelle à travers son exposition et étudié l'emploi d'une navigation auditive. Nous avons également suggéré à IKEA d'introduire dans son application des signaux sonores alertant par smartphone les utilisatrices et utilisateurs au guichet d'information dès que le numéro de leur ticket est traité.

L'accessibilité englobe aussi la culture. C'est pourquoi en 2024, l'UCBA a soutenu l'exposition inclusive « World Unseen », réalisée à l'initiative de Canon, qui met à la portée des personnes aveugles et malvoyantes des photos par le biais d'images tactiles et d'audiodescriptions.

Ces projets montrent qu'ensemble avec ses partenaires, l'UCBA peut susciter une plus large participation – vers un avenir plus inclusif.

66

appareils ménagers adaptables entièrement sans barrières : telle est l'offre de BSH Electroménager, V-Zug et Miele.

Formation et recherche

Nombre de cours et de personnes participantes (pour toute la Suisse)

	Cours 2024	Part. 2024	Cours 2023	Part. 2023
Cours d'introduction	30	293	12	106
Cours de perfectionnement et de formation continue (y compris les journées)	22	192	27	259
Total	52	485	39	365

Marketing et communication

Matériel d'information et de simulation, valise d'information

	2024	2023
Nombre de brochures d'information, de lunettes de simulation, de films	78 418	82 022
Nombre de prêts de la valise d'information	157	154

Service spécialisé en surdicécité

Nombre d'heures consacrées aux personnes atteintes de surdicécité et leurs proches

	2024	2023
Service social pour personnes atteintes de surdicécité et placement des bénévoles	10 656	11 786
Réadaptation de personnes atteintes de surdicécité (orientation & mobilité, activités de la vie journalière et communication, basse vision, soutien informatique, consultation pour moyens auxiliaires)	4 633	4 862
Total	15 289	16 648

Nombre de personnes concernées ayant bénéficié de prestations

	2024	2023
Nombre de personnes concernées ayant bénéficié de prestations du service	434	399

Cours pour proches, personnes de contact, bénévoles, assistantes et assistants en communication

	Cours 2024	Part. 2024	Cours 2023	Part. 2023
Proches, personnes de contact et bénévoles	35	223	32	185
Assistantes et assistants en communication	4 cours d'une journée et 10 jours de formation de base	109	5 cours d'une journée et un cours de 6 jours	45
Total	40	332	38	230

Nombre de cours, de séjours de vacances, de manifestations pour personnes atteintes de surdicécité et nombre de personnes participantes

	Cours 2024	Part. 2024	Cours 2023	Part. 2023
Week-ends et séjours de vacances entre 2 et 8 jours	5	83	5	74
Cours d'une journée et cours en ligne	138	1 081	146	1 121
Total	143	1 164	151	1 195

Prestations des collaboratrices et collaborateurs bénévoles de l'UCBA

	2024	2023
Nombre de collaboratrices et collaborateurs bénévoles formés actifs de l'UCBA	238	244
Nombre d'interventions effectuées	3 345	3 156
Nombre d'heures d'accompagnement des personnes atteintes de surdicécité (à des excursions, cours, groupes de rencontre, ateliers, rendez-vous individuels, vacances etc.)	21 198	20 107

Assistance en communication

	2024	2023
Nombre de personnes atteintes de surdité bénéficiant de l'assistance en communication UCBA	125	124
Nombre d'assistantes et assistants en communication formés et actifs	33	33
Nombre de mandats	1 133	1 173
Nombre d'heures d'accompagnement de personnes atteintes de surdité effectuées	6 217	6 973

Service spécialisé des moyens auxiliaires**Prestations liées à la vente de moyens auxiliaires**

	2024	2023
Nombre d'heures de consultation en moyens auxiliaires	1 754	2 022
Nombre de moyens auxiliaires vendus	18 549	19 219
Nombre de clientes et clients de moyens auxiliaires	47 533	44 422

Service spécialisé en basse vision**Prestations liées à la basse vision**

	2024	2023
Nombre d'heures de consultation pour des professionnelles et professionnels	122	120
Nombre d'heures de consultation pour des personnes en situation de handicap visuel	253	238
Nombre d'heures de participation et réalisation de cours	7	21
Nombre d'heures investies pour la défense des intérêts et les conseils en éclairage	277	318
Nombre de tests de vue et de moyens auxiliaires optiques vendus	891	898



Merci de soutenir les personnes concernées



« Nos plus vifs remerciements vont à nos donatrices et à nos donateurs, à nos bienfaitrices et à nos bienfaiteurs, à nos partenaires, à nos organisations membres, ainsi qu'à nos nombreuses et nombreux bénévoles pour leur soutien à nos prestations et à nos projets. »

Direction de l'UCBA

Notre travail en faveur des personnes en situation de cécité, de surdicécité et de malvoyance est en grande partie financé par des dons et des contributions. Nombreux sont en Suisse les particuliers, les fondations, les entreprises et les organisations à nous apporter leur aide aujourd'hui déjà. Ils nous permettent de remettre gratuitement ou à des conditions avantageuses des moyens auxiliaires aux personnes concernées, de former et d'engager des bénévoles pour les accompagner, d'effectuer des recherches en leur faveur et d'organiser des activités de formation et loisirs spécialement à l'intention des personnes en situation de surdicécité afin de promouvoir leur inclusion. De plus, ils rendent possible la réalisation de projets tels que les semaines d'action annuelles à l'occasion de la journée

internationale de la surdicécité et la remise, à intervalle régulier, du Prix de la Canne blanche. En notre qualité d'organisation certifiée par Zewo, nous assurons que les dons qui nous sont confiés sont affectés avec le plus grand respect là où ils s'avèrent les plus utiles. Pour leur part, les médias soutiennent notre travail en nous offrant des espaces publicitaires pour nos annonces-bouchons.

Nous tenons à vous remercier sincèrement toutes et tous pour votre généreux soutien en 2024, sans oublier les donatrices et donateurs qui n'ont pas souhaité être cités.

Un immense merci à toutes les fondations, entreprises et organisations de leur précieuse contribution

- ARVI SA
- Canton d'Argovie, département éducation, culture et sport
- Canton de Glaris, département de l'éducation et de la culture
- Canton de Schwyz, département des finances
- Canton de St-Gall, département de l'éducation
- Canton de Zürich, direction de l'éducation – Fonds d'éducation à but non lucratif
- Canton d'Uri, département de l'éducation et de la culture
- Carl-und-Elise-Elsener-Gut-Stiftung
- Corrado-Stiftung
- Dr.-Guido-und-Frederika-Turin-Stiftung
- Dr.-Jean-Stieger-Stiftung
- Dr.-Werner-und-Hildegard-Bernet-Kernen-Stiftung
- Emil-und-Beatrice-Gürtler-Schnyder-von-Wartensee-Stiftung
- Fondation Ernest Matthey
- Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens
- Fondation Helga et Victor Bodifée
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation philanthropique famille Sandoz
- Fondation W. et E. Grand d'Hauteville
- Fonds de sécurité routière
- Fonds Margrith Staub dans la fondation d'utilité publique
- Frau-Emmy-Hedinger-Stiftung
- Fritz-und-Julia-Jörg-Stiftung
- H.-P.-Albisser-Stiftung
- Hans-Marti-Stiftung
- Heinz-Schöffler-Stiftung
- Jeannine-Hatt-Stiftung
- Jopalux-Stiftung
- Kirschner-Loeb-Stiftung
- Kurt-und-Silvia-Huser-Oesch-Stiftung
- Loterie romande
- Maiores-Stiftung
- MBF Foundation
- MEBA-Stiftung
- Nelly-Bürgisser-und-Hedwig-Steinmann-Stiftung
- Nouvelle Cassius Fondation
- Novavita Stiftung
- Philipp-und-Henny-Bender-Stiftung
- Rivella AG
- Roches-Utiger-Stiftung
- Rotary Club Lausanne international
- Ruth-Baumer-Stiftung
- Schuler St. Jakobs Kellerei
- Sonderegger AG
- Sonnenberg – Heilpädagogisches Schul- und Beratungszentrum
- Stiftung Blindenheim Basel
- Stiftung Clara und Walter Burkhardt-Gloor
- Stiftung Marie-Lou Ringgenberg
- Stiftung OdA Gesundheit und Soziales im Kanton Solothurn
- Stiftung there-for-you
- Therese und Thomas Sommerhalder-Lüscher
- Truus-und-Gerrit-van-Riemsdijk Stiftung
- Unitas – Associazione ciechi e ipovedenti della Svizzera italiana
- Verein Kultur Sankt Gallen Plus
- Ville de St-Gall, promotion de la culture
- Visilab Group SA

Bilan au 31 décembre 2024

	Commentaire	31.12.2024		31.12.2023	
Actif		CHF	%	CHF	%
Actif circulant		3 409 529	47%	4 097 513	50%
Liquidités		1 016 951	14%	569 697	7%
Titres		462 386	6%	1 267 641	15%
Créances livraisons et prestations		109 871	2%	156 079	2%
Autres créances à court terme		1 202 649	17%	1 297 185	16%
Stocks		405 309	6%	478 324	6%
Comptes de régularisation actif		212 363	3%	328 588	4%
Actif immobilisé affecté		2 218 984	31%	2 553 056	31%
Fonds avec affectation limitée		2 218 984	31%	2 553 056	31%
Actif immobilisé		1 569 915	21%	1 587 242	19%
Immobilisations corporelles		1 542 018	21%	1 531 472	18%
Immobilisations incorporelles		27 897	0%	55 770	1%
Total actif	1	7 198 428	100%	8 237 810	100%
Passif					
Dettes financières à court terme		2 259 019	31%	2 782 671	34%
Dettes livraisons et prestations		566 680	8%	564 195	7%
Dettes à court terme portant intérêt		501 410	7%	501 410	6%
Autres dettes à court terme		840 322	12%	1 349 240	16%
Comptes de régularisation passif		350 607	5%	367 826	5%
Dettes financières à long terme		350 000	5%	0	0%
Dettes à long terme portant intérêt		350 000	5%	0	0%
Capital des fonds affectés		2 148 303	30%	2 502 048	30%
Fonds avec affectation limitée (Fonds de produits)		2 148 303	30%	2 502 048	30%
Capital de l'organisation		2 441 106	34%	2 953 091	36%
Capital lié		70 681	1%	51 008	1%
Capital libre		2 902 084	40%	3 333 289	40%
Résultat de l'exercice		-531 659	-7%	-431 205	-5%
Total passif	2	7 198 428	100%	8 237 810	100%

Compte d'exploitation 2024

	Commentaire	2024		2023	
Produits		CHF	%	CHF	%
Dons		3 141 710	30%	2 999 771	27%
Dons affectés *		1 119 968	11%	1 048 230	10%
Legs		281 972	3%	1 236 751	11%
Legs affectés		50 000	0%	0	0%
Produits de campagnes de collecte de fonds	3	4 593 650	43%	5 284 752	48%
Prestations fournies pour le compte des pouvoirs publics		4 256 207	40%	4 033 801	37%
Cotisations		95 675	1%	95 925	1%
Moyens auxiliaires		839 245	8%	814 407	7%
Basse vision		128 962	1%	131 615	1%
Formation et recherche		374 255	4%	357 279	3%
Contributions aux cours, honoraires, autres prestations		149 282	1%	157 767	1%
Total produits de prestations fournies	4	5 843 626	55%	5 590 794	51%
Produit locatif immeuble de bureau St-Gall		137 380	1%	137 380	1%
Total produits d'exploitation		10 574 656	100%	11 012 926	100%
Charges d'exploitation					
Moyens auxiliaires		-542 203	5%	-704 029	6%
Basse vision		-110 029	1%	-80 388	1%
Formation et recherche		-267 466	2%	-228 739	2%
Service spécialisé en surdicécité, aides aux pers. concernées		-1 126 612	10%	-1 087 839	9%
Collecte de fonds		-1 442 844	12%	-1 396 620	12%
Relations publiques		-618 660	5%	-718 927	6%
Organisation faîtière		-157 914	1%	-141 679	1%
Personnel		-5 752 049	49%	-5 435 816	47%
Frais de voyage et de représentation		-223 811	2%	-250 681	2%
Autres charges d'exploitation		-1 288 187	11%	-1 433 164	12%
Amort. d'immobilisations corporelles		-126 051	1%	-119 087	1%
Amort. d'immobilisations incorporelles		-27 873	0%	-38 961	0%
Total charges d'exploitation	5	-11 683 699	100%	-11 635 932	100%
Résultat d'exploitation		-1 109 043		-623 006	

* dont Loterie romande: CHF 25 000 (année précédente CHF 65 000)

Produits financiers	6	242 211	264 055
Résultat hors exploitation, hors période		1 101	-13 506
Résultat annuel sans résultat fonds		-865 731	-372 457
Attribution aux fonds affectés	7	-1 300 130	-1 271 336
Utilisation fonds affectés	7	1 634 202	1 212 588
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		-531 659	-431 205

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA se conforme aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, RPC fondamentales et RPC 21) et au code des obligations. Elle est conforme à la loi suisse et aux principes et directives de la Fondation ZEWO. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA.

Commentaire concernant le bilan et le compte d'exploitation

Le total du bilan a diminué de 1 039 kCHF par rapport à l'année précédente et se situe désormais à 7 199 kCHF. Les comptes annuels se soldent par une perte de 532 kCHF. Les recettes sont inférieures de 438 kCHF à celles de l'année précédente et les charges ont augmenté de 48 kCHF.

1 Les variations les plus importantes des actifs concernent les liquidités et les titres. Cela s'explique principalement par un besoin plus important de liquidités (moins de legs reçus) et la réduction correspondante du portefeuille de titres.

2 Du côté des passifs, la variation la plus importante concerne les autres dettes à court terme et les dettes à long terme portant intérêt. Ceci est principalement dû à un transfert entre ces deux postes de 350 kCHF. Ce montant n'est dû qu'en 2026, est donc à long terme et non à court terme. L'hypothèque arrivant à échéance en 2024 a été prolongée d'un an, c'est pourquoi elle figure à nouveau dans les dettes financières à court terme au lieu des dettes financières à long terme.

3 Le produit des dons est supérieur d'environ 214 kCHF à celui de l'année précédente. Les legs sont inférieurs de 905 kCHF à ceux de l'année précédente.

4 Les produits des prestations fournies ne présentent pas de variations importantes, à l'exception des prestations fournies pour le compte des pouvoirs publics (+222 kCHF).

5 Les charges d'exploitation se situent au même niveau que l'année précédente. Les variations les plus importantes concernent les moyens auxiliaires (-162 kCHF : fluctuations naturelles, réévaluation du stock) et les frais de personnel (+316 kCHF, notamment double effectif pour l'initiation du nouveau personnel).

6 Le résultat financier se situe de nouveau en zone positive grâce à une très bonne performance des actions et des fonds immobiliers.

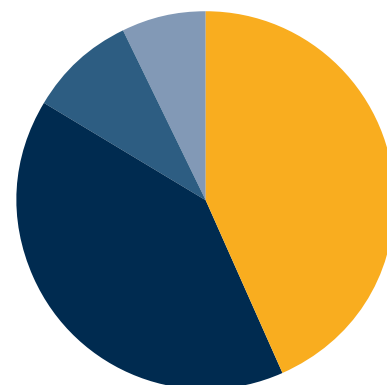
7 Les variations des fonds affectés concernent les fonds de l'UCBA (+1 237 et -1 272 kCHF) et les fonds externes (+63 et -363 kCHF).

Charges de projets, de prestations et administratives

Charges de projets et de prestations (incl. frais de personnel)	2024		2023	Directive Zewo	
Frais de personnel	4 682.7		4 322.7		
Frais de voyage et de représentation	217.3		184.7		
Charges matérielles	2 841.1		3 476.3		
Amortissements	33.5		47.4		
Imputation de prestations internes	549.8		558.3		
Total	8 324.4	71%	8 589.5	74%	> 65%
Charges administratives (incl. frais de personnel 1)					
Frais de personnel	1 370.1		1 113.1		
Frais de voyage et de représentation	40.2		65.9		
Charges matérielles	2 378.4		2 315.1		
Amortissements	120.4		110.7		
Imputation de prestations internes	-549.8		-558.3		
Total	3 359.3	29%	3 046.4	26%	< 35%
Total charges d'exploitation	11 683.7	100%	11 635.9	100%	
1) dont charges de la collecte de fonds (incl. frais de personnel)					
Frais de personnel	258.1		167.2		
Frais de voyage et de représentation	5.9		1.7		
Charges matérielles	1 454.3		1 419.5		
Amortissements	12.8		9.3		
Imputation de prestations internes	23.3		10.2		
Total	1 754.5	15%	1 607.9	14%	< 25%

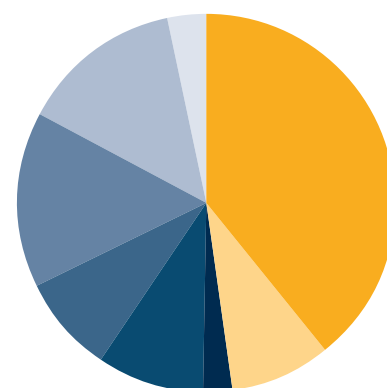
Produits et charges d'exploitation

- Récolte de fonds, dons de fondations et sponsoring par des entreprises, legs et successions : CHF 4 594 000
- Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales : CHF 4 256 000
- Vente des moyens auxiliaires techniques et optiques : CHF 968 000
- Recettes de prestations spéciales pour les organisations membres, ainsi que l'organisation des cours de formation continue et les produits locatifs immeubles : CHF 757 000



Revenus : CHF 10 575 000

-
- Prestations pour les personnes sourdaveugles (conseil, réadaptation, ateliers créatifs, séjours de vacances, etc.) : CHF 4 589 000
 - Développement, recherche, conseil et distribution de moyens auxiliaires techniques : CHF 1 022 000
 - Conseil, achat et distribution de moyens auxiliaires optiques, recherche et développement en basse vision : CHF 277 000
 - Relations publiques, communication et sensibilisation auprès du grand public des besoins des personnes concernées, conception et distribution de matériel d'information : CHF 1 063 000
 - Prestations pour des organisations membres, cours pour les professionnels du domaine du handicap visuel; bibliothèque spécialisée, coordination de la défense des intérêts au niveau national : CHF 999 000
 - Récolte de fonds et informations aux donateurs : CHF 1 754 000
 - Administration : CHF 1 605 000
 - Dons à des personnes aveugles ou sourdaveugles issus de fonds affectés : CHF 375 000



Dépenses : CHF 11 684 000



Ernst & Young SA
St. Leonhard-Strasse 76
Case postale
CH-9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 286 20 20
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale des délégués
Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA), St. Gall

Saint-Gall, le 19 mai 2025

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA), St. Gall (la société), comprenant le bilan au 31. Décembre 2024, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Ernst & Young SA

Iwan Zimmermann
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Pascal Künzler
Expert-réviseur agréé

Note

Le rapport de l'auditeur se réfère aux pages 25, 26 et 29 de ce rapport annuel.

Composition du comité de l'UCBA en 2024

Le comité se compose de six personnes en situation de cécité, de malvoyance ou de surdicécité, ainsi que de cinq personnes sans déficience visuelle.



Président

Thomas Dietziker

Baar

Directeur du « SONNENBERG Kompetenzzentrum Sehen Verhalten Sprechen », Baar
(membre du comité de l'UCBA depuis 2009, président depuis 2017)

thomas.dietziker@szblind.ch



Vice-présidente

Ruth Häuptli

Zofingen

Présidente de l'Action Caritas Suisse des Aveugles
(membre du comité de l'UCBA depuis 2017, vice-présidente depuis 2021)



Trésorière

Carmelina Castellino

Zollikofen

Directrice Blindenschule Zollikofen
Présidente de la commission UCBA de pédagogie spécialisée
(membre du comité de l'UCBA depuis 2017)

Membres



Rita Annaheim

Aarburg

Présidente de la section Suisse centrale de la
Fédération suisse des aveugles et malvoyants
(membre du comité de l'UCBA de 2017 à
décembre 2024)



Antonella Bertolini Kocagöncü

Robasacco TI

Déléguée de la Fédération suisse des aveugles et
malvoyants, section Tessin
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Susanne Gasser

Glaris

Présidente Verein Physioblind
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Françoise Gay-Truffer

Monthey

Directrice Les Marmettes FRSA Fondation
Romande SourdAveugles
(membre du comité de l'UCBA depuis juin 2024)



Claudia Graf

Buchs

Responsable du service spécialisé handicap
visuel Fokus-plus
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Urs Hiltebrand

Hergiswil

Directeur de la fondation AccessAbility Lucerne
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Rosa Piller

Fribourg

Secrétaire générale et directrice des services
généraux de la fondation les Buissonnets
(membre du comité de l'UCBA depuis juin 2024)



Giuseppe Porcu

St-Gall

Membre du comité de la Fédération suisse des
aveugles et malvoyants FSA
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)

Présidents d'honneur de l'UCBA

Rino Bernasconi, Lugano;

André Assimacopoulos († 14.08.2020), Plan-les-Ouates

Membres d'honneur de l'UCBA

Fritz Buser, Olten ; Christina Fasser, Mollis ;

Albrik Lüthy († 02.12.2017), Berne ;

Rose-Marie Lüthi Kreibich († 02.12.2021), Zurich ;

Rosmarie Nef-Landolt, Flawil ; Fritz Steiner, Dornach;

Helene Zimmermann, Netstal

Composition de la direction de l'UCBA en 2024

La gestion opérationnelle de l'UCBA est assurée par notre direction.



Pierre-Alain Uberti

Directeur général ;
St-Gall et Lausanne



Gerda Frischknecht

Directrice de la formation et de
la recherche / directrice adjointe ;
St-Gall



Muriel Blommaert

Directrice du service spécialisé
en surdicécité ;
Lausanne



Yolande Hilger

Directrice des ressources humaines ;
Lausanne
Entrée au 1.05.2024 ;
départ au 31.10.2024



Nina Hug

Co-directrice marketing et
communication ;
St-Gall
Départ au 30.09.2024



Lukas Knaus

Directeur finances et digitalisation ;
St-Gall
Entrée au 13.05.2024



Carol Lagrange

Jusqu'au 30.09.2024 : Co-directrice marketing et communication ; Lausanne

Depuis le 1.10.2024 : Directrice marketing et communication ; Lausanne



Stephan Mörker

Directeur du service spécialisé
des moyens auxiliaires ;
Lenzbourg



Jan Rhyner

Directeur défense des intérêts et
assistance de direction ;
St-Gall



Sabrina Ruch

Directrice des ressources humaines ;
St-Gall
Départ au 30.04.2024



Walter Strässle

Directeur finances et informatique ;
St-Gall
Jusqu'au 13.05.2024

Organisations membres de l'UCBA

Membres ordinaires et associés de l'UCBA

Nos membres sont des organismes suisses de droit privé ou public telles des associations, des fondations, des sociétés et des administrations de collectivités de droit public. Tous s'investissent en faveur des personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles. L'adhésion à l'UCBA est strictement réservée aux organisations, les particuliers ne sont pas admis.

Membres ordinaires en 2024

(organisations et sections)

- Aargauer Sehhilfe, Aarau
- Action Caritas suisse des aveugles CAB, Zurich
- Association des indépendants spécialisés en basse vision, Lausanne
- Association « Ecole de la pomme », Soleure
- Association « L'art d'inclure », Lausanne
- Association le foyer, centre éducatif pour personnes aveugles ou malvoyantes intellectuellement handicapées, Lausanne
- Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA), Genève
- Association Romande des Parents d'enfants Aveugles et malvoyants ARPA, Lausanne
- Blind Power, Berne
- blindekuh Stiftung, Zurich
- Blinden-Fürsorge-Verein Innerschweiz BFVI, Blickfeld, Horw LU
- Blindenschule, Zollikofen, Zollikofen BE
- Centre de compétence pour déficits visuels – CCDV, Genève
- Das B. Blinden- und Behindertenzentrum Berne, Berne
- Ecole « Fokus Sehen », Zurich
- Fédération suisse des aveugles et malvoyants, fsa, Berne
- Fokus-plus, Fachstelle Sehbehinderung, Olten SO
- Fondation AccessAbility, Lucerne
- Fondation Asile des aveugles, Lausanne
- Fondation école suisse pour chiens d'aveugles, Allschwil BL
- Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale FAS, Neuchâtel
- Fondation Romande pour chiens guides d'aveugles, Brenles VD
- GRSA Groupement Romand de Skieurs Aveugles et Malvoyants, Lausanne
- Irides AG – Stiftung Blindenheim Basel, Bâle
- Les Marmettes FRSA Fondation Romande SourdAveugles, Monthey
- Low Vision-Zentrum für sehbehinderte Kinder und Jugendliche, Zurich
- MEB – Mission Evangélique Braille, Vevey VD
- obvita, Kompetenzzentrum für berufliche Integration und Sehberatung, St-Gall
- Plein Accès Suisse, Carouge GE
- Retina Suisse, Zurich
- SBS Schweizerische Bibliothek für Blinde, Seh- und Lesebehinderte, Zurich
- Schweizerischer Blinden- und Sehbehinderten-Schachbund SBSB, Zurich
- Sonnenberg – Kompetenzzentrum Sehen Verhalten Sprechen, Baar ZG
- Stiftung Mühlehalde, Wohn- und Pflegezentrum, Fachzentrum bei Blindheit und Sehbehinderung, Zurich

NOTRE ORGANISATION

- Stiftung Ostschweizerische Blindenführhunde-
schule OBS, Goldach SG
- Stiftung Taubblinden-Hilfe TBH, Zurich
- Stiftung visoparents, Dübendorf ZH
- TANNE – Schweizerische Stiftung für Taubblinde,
Langnau am Albis ZH
- Union suisse des aveugles USA, Zurich
- Verein Blind-Jogging, Bâle
- Verein für Blindenhunde und Mobilitätshilfen
VBM, Liestal BL
- Verein Physioblind.ch, Glaris
- Visiopädagogischer Dienst (VPD) Kanton Luzern,
Lucerne
- Wohnheim Stiftung Lerchenhof, Homburg
- Zürcher Sehhilfe, Zurich

Sections de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA, Berne

- Sections Argovie/Soleure ; Berne ;
Oberland bernois ; Bienne ; Fribourg ; Genève ;
Grisons ; Jura ; Neuchâtel ; Suisse du Nord-Ouest ;
Suisse centrale ; Suisse orientale ; Unitas ; Valais ;
Vaud ; Zurich-Schaffhouse

Sections de l'Action Caritas suisse des Aveugles CAB, Zurich

- Sections « Notre Dame de la Lumière » (Suisse
romande) ; « St-Théodule » (Haut-Valais) ;
« St. Urs und Viktor » (Berne, Soleure, Bâle) ;
« Sta. Lucia » (Tessin).

Groupes régionaux de l'Union suisse des aveugles USA, Zurich

- Berne ; Suisse du Nord-Ouest ; Suisse orientale ;
Valais ; Zurich

Membres associés en 2024

- Association Suisse pour l'Eclairage SLG, Olten
- BORNA – Arbeits- und Wohngemeinschaft,
Rothrist
- Erlenhof Stiftung, Reinach BL (depuis juillet 2024)
- Fondation Clair Bois, Plan-les-Ouates
- Fondation Les Buissonnets, Fribourg
- Friedrich und Amalie Meyer-Baumann-Stiftung,
Zurich
- Heilpädagogische Früherziehung im Kanton-
Thurgau, Frauenfeld
- Heilpädagogischer Dienst Graubünden, Coire
- Heilpädagogischer Dienst St. Gallen – Glarus,
St-Gall
- Hilfe für Blinde in Israel, Bâle
- Kompetenzzentrum – Pädagogik, Therapie,
Förderung KPTF, Münchenstein
- Landenhof – Zentrum für Hören und Sehen,
Unterentfelden
- Orif, Aigle
- Rehaklinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht
- Schulheim Kronbühl, Wittenbach
- Stiftung Compaterra – Ausbildung und Therapie
für Mensch und Tier, Guggisberg
- Stiftung Simpera, Flaach
- Zentrum für Kinder mit Sinnes- und Körper-
behinderung ZKSK AG, Soleure



**Union centrale suisse pour le bien
des aveugles UCBA**

Chemin des Trois-Rois 5bis
CH-1005 Lausanne

www.ucba.ch

Compte pour les dons

CH58 0900 0000 1000 3122 5

